



Règlement du 9ème concours de nouvelles « A la manière de » 2025

Article 1 : Objet du concours

A l'occasion des 100 ans de la naissance de **Harry Harrison**, les Bibliothèques universitaires de Saint-Etienne et de Roanne organisent un concours de nouvelles.

Article 2 : Conditions du concours

Le concours de nouvelles est ouvert à **tous les étudiants de l'U. J. M. et à toutes les personnes étudiant et/ou résidant et/ou travaillant en région Auvergne Rhône-Alpes.**

Le concours sera ouvert le 4 novembre 2024

Le thème : « A la manière de Harry Harrison » avec comme ligne directrice : « **One time we had the whole world in our hands, but we ate it and burned it and it's gone now** » = "*Il fut une époque où nous avions le monde entier entre les mains, mais nous l'avons mangé, nous l'avons brûlé, et il fait partie du passé désormais.*" en référence à son roman « *Make room! make room!* » = "*Soleil vert*" (1966)

Les nouvelles seront inédites, écrites en français et ne peuvent avoir reçu d'autre prix.

Envoi limité à **deux nouvelles maximum par candidat.**

Les nouvelles ne doivent pas excéder 4 pages chacune.

Article 3 : Exigences du concours

La présentation des nouvelles sera la suivante :

- Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : corps 12
- Interligne : 1,5
- Marges de 2,5 cm

L'envoi des nouvelles se fera par mail à l'adresse suivante :

fabienne.guirao@univ-st-etienne.fr

Aucune participation papier ne sera retenue.

L'organisateur se chargera de la diffusion des textes et de la préservation de l'anonymat des auteurs auprès des membres du jury.

La date limite pour la réception des œuvres est fixée au dimanche 2 mars 2025 à minuit.

En plus de la nouvelle, l'auteur doit transmettre par mail ses noms et prénoms, adresse complète, numéro de téléphone et mail.

Toute participation qui ne répondra pas aux exigences du présent règlement ne pourra pas être retenue.

Article 4 : Coût

La participation au concours est **gratuite**.

Article 5 : Prix

Le lauréat se verra attribué un prix d'ordre culturel.

Article 6 : Composition du jury

1 enseignant de l'UJM ; 3 membres du personnel BU

Article 7 : responsabilité

Aux termes du concours, si une publication s'ensuit, il devra être stipulé que la nouvelle a été primée lors du concours de nouvelles 2024 « A la manière de » de l'Université Jean Monnet.

Article 8 : publication du résultat

Le lauréat sera averti par courriel.

Le résultat du concours et le texte primé seront publiés après délibération du jury sur le site web des bibliothèques : <http://scd.univ-st-etienne.fr>.

Les participants s'engagent à autoriser la publication de leurs nouvelles en ligne et au format papier.

Article 9 : respect des décisions

Les décisions du jury sont sans appel.

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury

Fait à Saint-Etienne le 02 septembre 2024